Eglise Catholique en Yvelines

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

le DENIER de l'Église catholique

MOT DE BERTRAND BARTHÉLEMY
ÉCONOME DU DIOCÈSE

UNE DIGITALISATION DU **DON ACCÉLÉRÉE**

En France, l'année 2020 a été difficile pour toute l'Église : moins de fidèles à la messe dominicale, moins de sacrements reçus. Notre diocèse a pu absorber les impacts de la crise sanitaire et venir en aide à d'autres diocèses en difficulté par le biais de la solidarité interdiocésaine.

Si nos finances se portent bien, reste un enjeu de taille : la transmission de la nécessité de participer au Denier de l'Église. Nos donateurs restent majoritairement seniors ; les jeunes de 25-45 ans sont particulièrement absents : parler du Denier aux jeunes générations est indispensable si nous voulons éviter une érosion préoccupante du nombre de donateurs et ne pas affaiblir les ressources de l'Église.

▸ À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Le diocèse et les paroisses ont fait preuve d'initiatives dans la collecte des ressources, notamment grâce aux outils numériques*. Cette « digitalisation du don » a été accélérée en cette période troublée, permettant aux fidèles d'exprimer leur générosité par sa simplicité d'accès, sans risque sanitaire. Au nom de tous ceux qui vivent grâce à ces dons, notamment les prêtres, je tiens à les remercier chaleureusement.

▸ UNE PARTICIPATION INDISPENSABLE

Le Denier représente près de 37 % des ressources du diocèse. Il permet de financer les travaux des paroisses et les grands projets immobiliers. Il contribue au paiement du traitement et des charges sociales des prêtres, en activité ou en retraite. Cette année encore, le Denier a permis d'accompagner les paroisses dans leur mission d'évangélisation avec la création, la rénovation ou l'aménagement de nombreux pôles pastoraux et de les soutenir lorsqu'elles ont été confrontées à des difficultés économiques liées à la crise sanitaire.

Il contribue enfin à la solidarité régionale (interdiocèses), nationale (CEF) et internationale (prêtres étudiants).

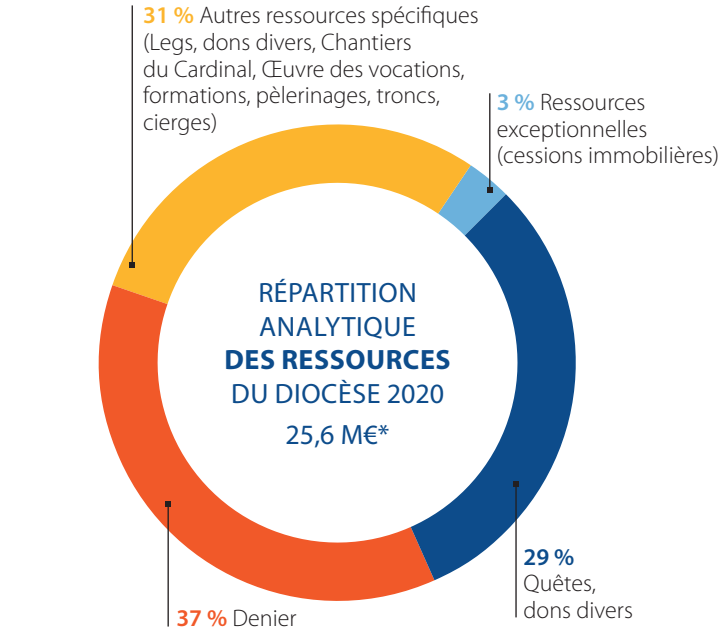

*Hors reprise provision d'exploitation

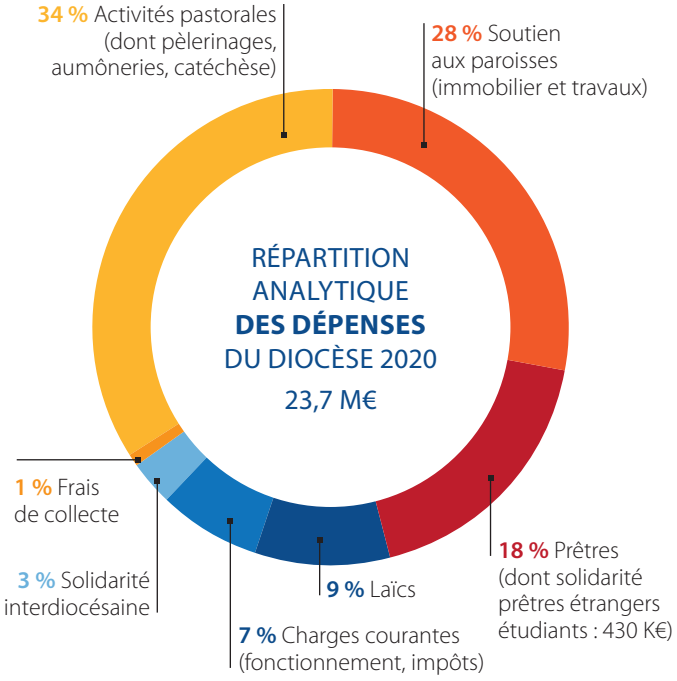

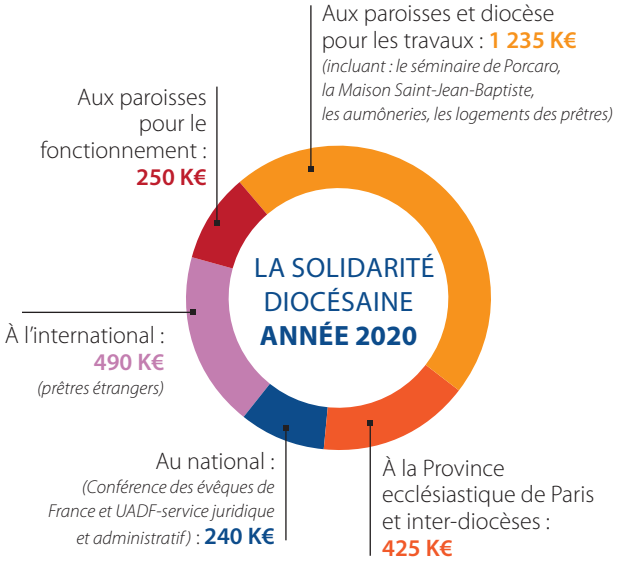

*Smartphones, paniers connectés

3 QUESTIONS À
MONSEIGNEUR LUC CREPY

LA VIE ORDINAIRE DE NOS PAROISSES A UN COÛT

1 PARLER D'ARGENT DANS L'ÉGLISE, N'EST-CE PAS UN PEU TABOU ?

Au contraire, dans l'Évangile, Jésus parle d'argent à plusieurs reprises dans une perspective de partage et de justice. Au temps des premiers chrétiens, saint Paul était attentif à ce que les communautés puissent s'entraider. Aujourd'hui encore, il s'agit de permettre à ceux qui se mettent au service des communautés paroissiales – prêtres, mais aussi diacres et laïcs en mission – d'avoir les moyens de vivre et d'assurer ces services.

L'Église est présente aux grands moments de la vie, cette dimension spirituelle ne doit pas occulter la dimension matérielle : il faut pouvoir proposer une pastorale, des outils et des locaux qui répondent aux attentes des Yvelinois, qu'ils soient pratiquants réguliers ou occasionnels. Nous nous devons d'accueillir dignement quiconque se présente à nos portes.

2 COMMENT SAVOIR À QUOI SERVENT NOS DONS ?

L'essentiel des fonds reçus pour le Denier est engagé pour répondre aux besoins matériels des acteurs de la mission que le Christ a confiée à l'Église en Yvelines : l'annonce de l'Évangile. Un commissaire aux comptes indépendant certifie la régularité des comptes du diocèse et la bonne utilisation des fonds collectés. Ce document, ainsi que les informations disponibles sur le site Internet du diocèse, informent les donateurs sur l'emploi des fonds qu'ils ont généreusement donnés. Toutes ces informations permettent aussi aux plus jeunes générations de se faire une idée des besoins et de l'importance de participer au Denier dès le début de la vie active.

> Jésus parle d'argent dans une perspective de partage et de justice

3 QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS QUE LE DIOCÈSE DOIT RELEVER DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?

Comme nouvel évêque, je découvre les projets en cours et j'aurai à cœur de les soutenir et d'en accueillir de nouveaux. Les projets paroissiaux comme diocésains rythment la vie de l'Église au service de l'évangélisation ; mais la vie ordinaire de nos paroisses et de nos mouvements a aussi un coût : les nombreux bénévoles ont besoin de lieux propres, d'outils, de moyens pour mener à bien leurs missions pastorales. Nos secrétaires de paroisse et les comptables utilisent les technologies d'aujourd'hui : il faut pouvoir les financer ! Il faut aussi évoquer l'entretien des locaux et des églises : chacun peut comprendre qu'une toiture, un parvis, un accès pour personne à mobilité réduite ont un coût.

SOUTENIR L'ÉGLISE DANS SON QUOTIDIEN

La vie de l'Église repose sur de nombreux services spirituels proposés au quotidien dans nos paroisses et assurés par des prêtres et des laïcs.

▸ SOUTENIR NOS PRÊTRES

Dans le diocèse de Versailles, tous les prêtres, en retraite ou en activité, y compris l'évêque, ont un traitement mensuel de **1 228 €,** duquel il faut déduire une contribution au logement de **180 €.** Le traitement des prêtres représente **18 %** des dépenses du diocèse des Yvelines.

Pour que votre prêtre puisse se nourrir, se vêtir, se déplacer, être joignable sur son téléphone portable, votre contribution au Denier est indispensable.

▸ ACCOMPAGNER LA FORMATION DES SÉMINARISTES

Le diocèse des Yvelines compte 24 séminaristes.

Le budget de formation d'un séminariste en Île-de-France est de **23 000 €** par an.

▸ ÊTRE AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LA FOI

Chaque année, les animateurs pastoraux font un travail remarquable pour transmettre la foi à des milliers d'enfants du catéchisme. Le salaire brut d'un animateur pastoral est de **1 762 €.**

En 2020, les animateurs pastoraux ont notamment préparé **1 792 jeunes** à recevoir le sacrement de la confirmation. Souvent chargés d'accueillir et de former les catéchumènes adultes qui entrent dans l'Église, ils jouent un rôle fondamental dans notre mission d'annonce de l'Évangile.

▸ RÉPARTITION DES DÉPENSES SUR UNE PAROISSE

D'une paroisse à l'autre, les dépenses sont différentes. Voici, toutefois, une estimation de la répartition des dépenses réalisées par une paroisse de taille moyenne dans notre diocèse.

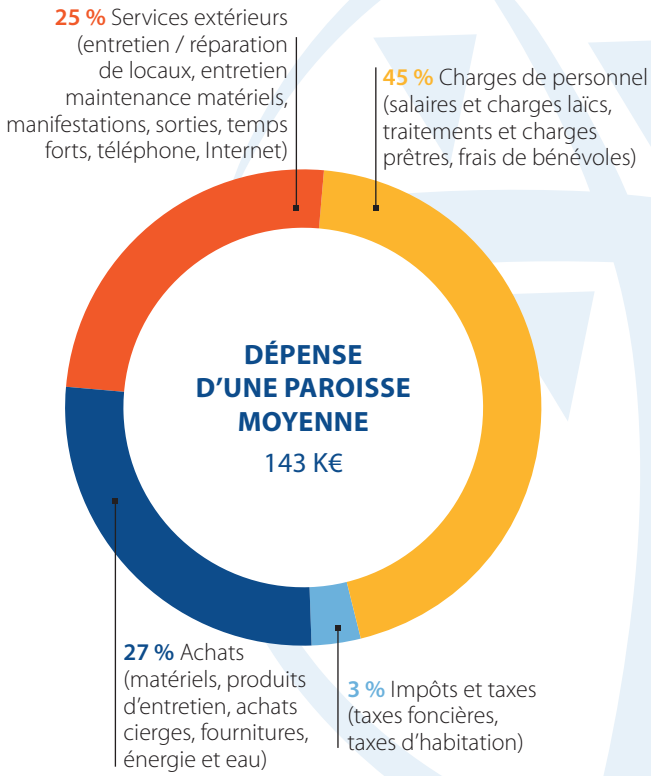

Total Charges de fonctionnement	143 487 €
dont achats (matériels, produits d'entretien, achats cierges, fournitures, énergie et eau)	37 134 €
dont services extérieurs (entretien et réparation de locaux, entretien maintenance matériels, manifestations, sorties, temps forts, téléphone, Internet)	34 563 €
dont charges de personnel (salaires et charges laïcs, traitements et charges prêtres, frais de bénévoles)	61 962 €
dont impôts, taxes foncières, taxes d'habitation	4 272 €

DANS LES COULISSES DE **LA JOURNÉE EMMAÜS**

La journée Emmaüs propose depuis 10 ans aux catéchistes, animateurs d'aumônerie et aux personnes engagées en pastorale auprès des jeunes, une journée de formation, de partage et de réflexion. Cette année, l'événement organisé en distanciel a eu lieu le 5 décembre. Plus de 150 participants étaient connectés.

► UN FORMAT INNOVANT !

Techniquement, l'événement a été préparé un mois à l'avance. Il a fallu **acheter des licences "Zoom" et les paramétrer** pour cette journée en plénière, puis en ateliers.

À cette occasion, les animateurs ont bénéficié **d'une formation à l'animation en visioconférence** et ses spécificités : ton, longueur des phrases, interactions spécifiques avec les participants ; rédaction des commentaires et des sondages en direct, gestion du micro…

Le jour J, les animateurs qui le souhaitaient ont pu assurer les modules depuis l'évêché avec un matériel et une connexion de bonne qualité. Cela a aussi permis de gérer plus facilement les soucis techniques. **La "hotline" comportait 3 personnes du service informatique, 3 personnes du pôle enfance-adolescence et une personne du service communication** du diocèse pour dépanner, conseiller et modérer les échanges.

©DR

LE DIOCÈSE **EN CHIFFRES**

LES YVELINES

1 441 398
habitants
(population municipale)
et **259** communes

58 700
pratiquants environ

(source : États du temporel communiqués pour 2020)

DIOCÈSE DE VERSAILLES

12 doyennés

69 paroisses
et groupements paroissiaux
pour **63** charges de curé

196 prêtres en activité
au total dont **136** prêtres incardinés à Versailles,
32 prêtres hors diocèse,
28 religieux et membres de sociétés
de vie apostolique

64 diacres permanents
dont **49** en activité

24 séminaristes

431 laïcs en mission ecclésiale

9 950 bénévoles dans le diocèse

ACTES DE CATHOLICITÉ

(année 2020)

2 473 baptêmes

319 mariages

1 792 confirmations

5 326 obsèques

LES FRUITS DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

« Nous percevons tous le même montant »

©Diocèse de Versailles

« Le traitement que nous percevons tous les mois nous fait vivre dignement tout en nous libérant des contraintes matérielles pour nous consacrer à la mission. Nous, prêtres, percevons tous le même montant. Cette équité évite qu'une concurrence ne se crée entre nous. Ce revenu nous permet de nous ajuster aux personnes que nous rencontrons : **nous ne sommes pas très riches mais pas non plus sur la paille** et en cas de passage délicat, grâce au Denier, le diocèse peut nous venir en aide ! »

Père Yann Le Lay
curé de la paroisse Sainte-Élisabeth-de-Hongrie à Versailles
responsable du service diocésain de formation des laïcs

« L'aide du diocèse à la pastorale pendant le confinement »

« Le rythme de télétravail et les devoirs des enfants ne nous ont pas laissé beaucoup de temps pour organiser des séances de caté. Je tenais donc à remercier le service diocésain de la catéchèse pour toutes **les idées et propositions envoyées** pendant le confinement et qui ont stimulé la créativité pour faire une catéchèse autrement. D'une séance à l'autre, les enfants de mon groupe avaient toujours un partage de la Parole de Dieu avec des phrases clés à retenir et des défis à relever. »

Annabelle
catéchiste du groupement paroissial d'Ablis

©DR

« Votre générosité a permis la rénovation de notre église »

« Notre église Saint-Jean-Baptiste est située à l'entrée d'un quartier populaire. Elle est le signe concret et bien visible de la présence des chrétiens, minoritaires mais heureux, fiers de leur foi et de leur contribution au Denier. La générosité des paroissiens et des diocésains a permis la rénovation de notre église dont **la construction prochaine du campanile sera un aboutissement.** Les cloches seront financées par souscription : les paroissiens ont répondu à l'appel avec enthousiasme et les jeunes de la Maison Saint-Jean-Baptiste, en année de propédeutique à Versailles, y ont destiné leur effort de Carême. »

P. Matthieu Williamson
curé du groupement paroissial de Mantes-la-Jolie

« On ne pensait pas que les fiancés seraient si nombreux »

« À l'issue des rencontres virtuelles de préparation au mariage, les fiancés ont témoigné de leur surprise et de leur joie à vivre ces temps forts depuis chez eux. C'est sûr que ça produit des fruits… même si on ne sait pas encore lesquels ! Nous avons reçu beaucoup de remerciements sur la boîte de dialogue. On ne pensait pas que les fiancés seraient **si nombreux.** Ils ne se sont pas dérobés, **ils étaient très motivés :** de 40 couples à la première soirée nous sommes passés à 65, le vendredi suivant, pour la séance sur le pardon. »

Gersende
coordinatrice de la préparation au mariage
pour le doyenné de Rambouillet

LES DIFFÉRENTES **FAÇONS DE DONNER**

Le Denier est **la première source de revenus** de l'Église de notre diocèse, qui est uniquement financée par les dons des catholiques et ne bénéficie d'aucune subvention de l'État ou du Vatican.

▸ FAIRE UN DON EN LIGNE SÉCURISÉ

Rendez-vous sur le site du diocèse à l'adresse :

donner.catholique78.fr/denier

Choisissez pour quelle paroisse vous souhaitez verser votre Denier. Vous pouvez également décider si vous souhaitez faire **un don ponctuel** ou **un don régulier***. Cette page de don 100 % sécurisée a été simplifiée et permet d'effectuer son don facilement, rapidement.

** Mettre en place un prélèvement automatique est l'une des façons les plus efficaces d'aider l'Église. De plus, vous restez entièrement libre et vous pouvez interrompre votre soutien à tout moment, par mail à isabelle.moricel@catholique78.fr*

▸ FAIRE UN DON PAR CHÈQUE

Libellez votre chèque à l'ordre de : ADV

Envoyez votre chèque à :
ADV Service Ressources
16, rue Monseigneur-Gibier, 78000 Versailles

▸ COMBIEN DONNER ?

La somme est totalement libre. Vous pouvez donner 1 % ou 2 % de vos revenus annuels. Vous pouvez aussi choisir de donner l'équivalent d'une journée de travail.

▸ VOS AVANTAGES FISCAUX

Impôt sur le revenu (IR)

- 66 % du montant de votre don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (IR) dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Impôt sur la fortune immobilière (IFI)

- 75 % du montant de votre don peut être déduit de votre IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière). Le plafond de la déduction est de 50 000 € soit 66 666 € de don.
- Contactez-nous pour effectuer un don auprès de notre Fondation partenaire : 01 30 97 67 78.
- Aller sur le site de la Fondation du Clergé. (www.fondationduclerge.com)

©DR

LÉGUER OU FAIRE UNE DONATION À L'ÉGLISE

▸ **LÉGUER,** c'est exprimer de manière forte sa foi, son espérance et sa charité. Au moment de la transmission de vos biens, votre legs contribue à transmettre vos valeurs et à bâtir une Église active, généreuse et engagée en lui donnant les moyens de poursuivre sa mission par-delà votre propre vie. C'est en quelque sorte un dernier don, un don encore plus fort.

▸ **LES LEGS, DONATIONS ET CONTRATS D'ASSURANCE-VIE** attribués à l'Association diocésaine de Versailles sont totalement exonérés de tout droit de succession. L'Église présente dans les Yvelines perçoit donc l'intégralité du don que vous lui faites. Parlez-en à votre notaire.

N'hésitez pas à contacter le service Legs du diocèse de Versailles :

Service Legs :
Diocèse de Versailles,
16, rue Monseigneur Gibier,
78000 VERSAILLES

- Par téléphone : Isabelle MORICEL, 01 30 97 67 78
- Par mail : donateurs@catholique78.fr

©Agape architectes

AVEC VOUS EN 2021

DEUX CHANTIERS PRIORITAIRES PARMI D'AUTRES

CHANTIER 1 – 10 000 K€

► **Saint-Joseph-le-Bienveillant à Montigny**

Une église au cœur de la foi, un centre au cœur de la vie

Le secteur de Voisins-Montigny-le-Bretonneux comptera bientôt 32 000 habitants. La construction d'une nouvelle église capable d'accueillir 800 fidèles était absolument nécessaire. Cet ensemble majestueux composé de son église, d'un lieu d'accueil, d'un centre de formation, d'animation et administratif ainsi que d'un logement pour les prêtres permettra de célébrer tous ensemble la messe dominicale, les grandes fêtes chrétiennes, de réunir les enfants du catéchisme dans de bonnes conditions, et de loger sur place les prêtres.

saint-joseph-le-bienveillant.fr

CHANTIER 2 – 2 858 K€

► **Sainte-Élisabeth-de-Hongrie à Versailles**

Reconstruction d'une maison paroissiale et du presbytère

Le diocèse et la paroisse ont fait le constat d'un bâtiment vétuste, peu adapté aux besoins pastoraux et ne répondant plus aux normes d'accueil du public. Une étude a montré que les travaux de réhabilitation seraient très onéreux et qu'une reconstruction se révèlerait finalement une option plus pertinente, avec un meilleur usage des finances. De plus, les contraintes foncières (PLU) nous obligeaient à intégrer le presbytère dans le projet global. Il s'agit de construire des locaux sobres et fonctionnels pour les 50 prochaines années.

www.catholique78.fr

« Pour construire l'Église de demain,
nous avons besoin de vous !
Je suis émerveillé par cette confiance,
cette fidélité et cette générosité
que chaque donateur place en l'Église ! »

Monseigneur Luc Crepy

Eglise Catholique en Yvelines

Diocèse de Versailles
16, rue Monseigneur Gibier
78000 VERSAILLES

Crédit couverture : JM Audirac